

**SECTEUR D'EMPLOIS DIVERSIFIÉS**

Consolidation du secteur

**QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE**

Soutien de la vitalité commerciale

**SECTEUR D'EMPLOIS DIVERSIFIÉS**

Consolidation du secteur

**RÉSEAU CYCLABLE**

Voie cyclable potentielle dans l'emprise de la voie ferrée

**TRANSPORT FERROVIAIRE**

Maintien des activités

**SECTEUR MIXTE**

Requalification du secteur et diversification des activités

**TRANSPORT COLLECTIF**

Système léger sur rail à l'étude

**SECTEUR MIXTE**

Requalification du secteur et diversification des activités

**QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE**

Mise en oeuvre de la stratégie de revitalisation urbaine intégrée

**TRAME VERTE**

Protection et mise en valeur du parc Jeanne-Mance

**TRAME VERTE**

Protection et mise en valeur du parc La Fontaine

**SECTEURS D'EMPLOIS INSTITUTIONNELS**

Consolidation des activités

**QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE**

Soutien de la vitalité commerciale

**PATRIMOINE BÂTI**

Protection et mise en valeur

**PATRIMOINE BÂTI ET NATUREL**

Protection et mise en valeur de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal

**RÉSEAU ROUTIER**

Carrefour à réaménager

**La synthèse des orientations pan-montréalaises**

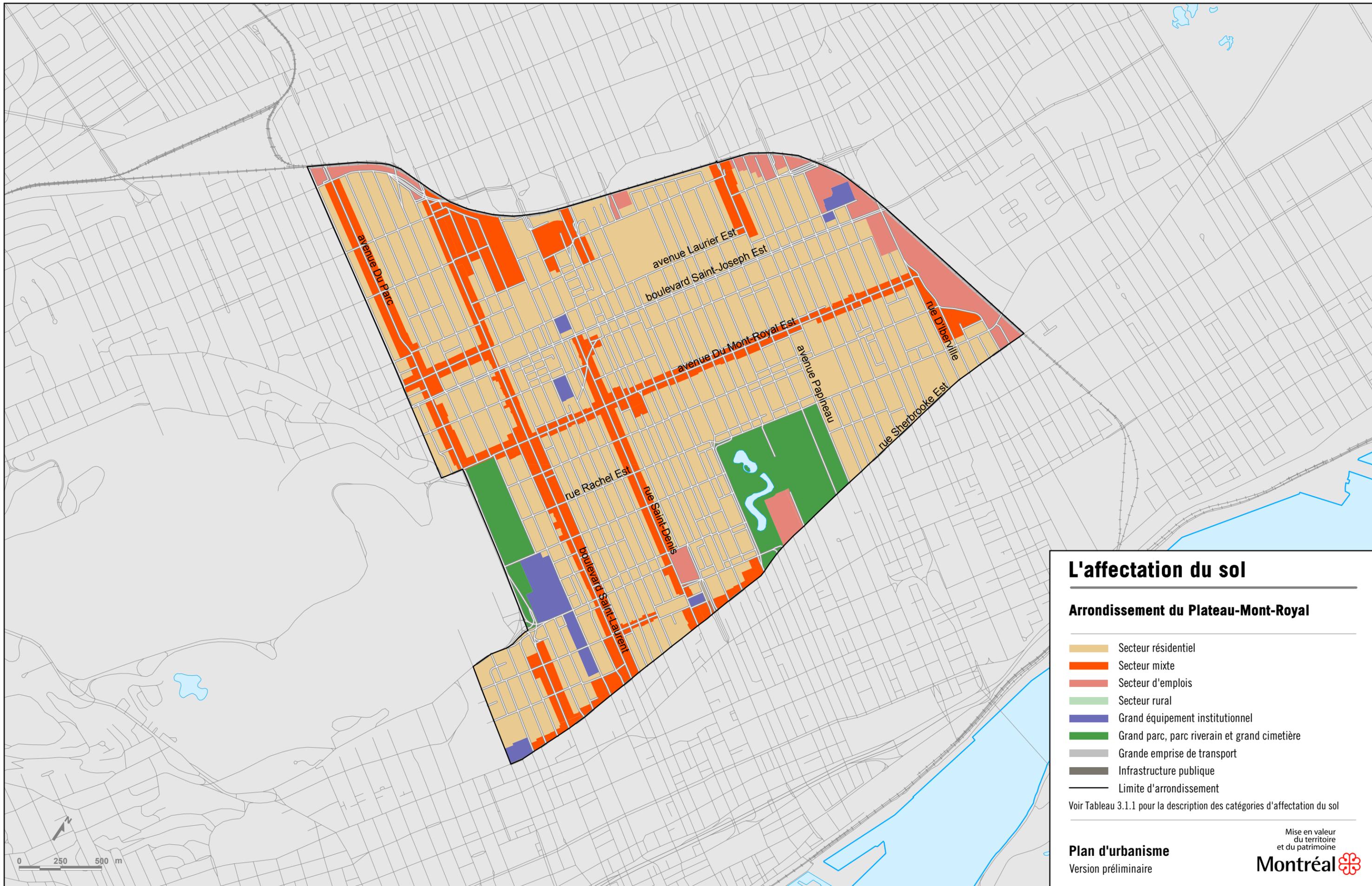
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

Plan d'urbanisme  
Version préliminaire

Mise en valeur  
du territoire  
et du patrimoine  
**Montréal**

0 250 500 m

Avril 2004

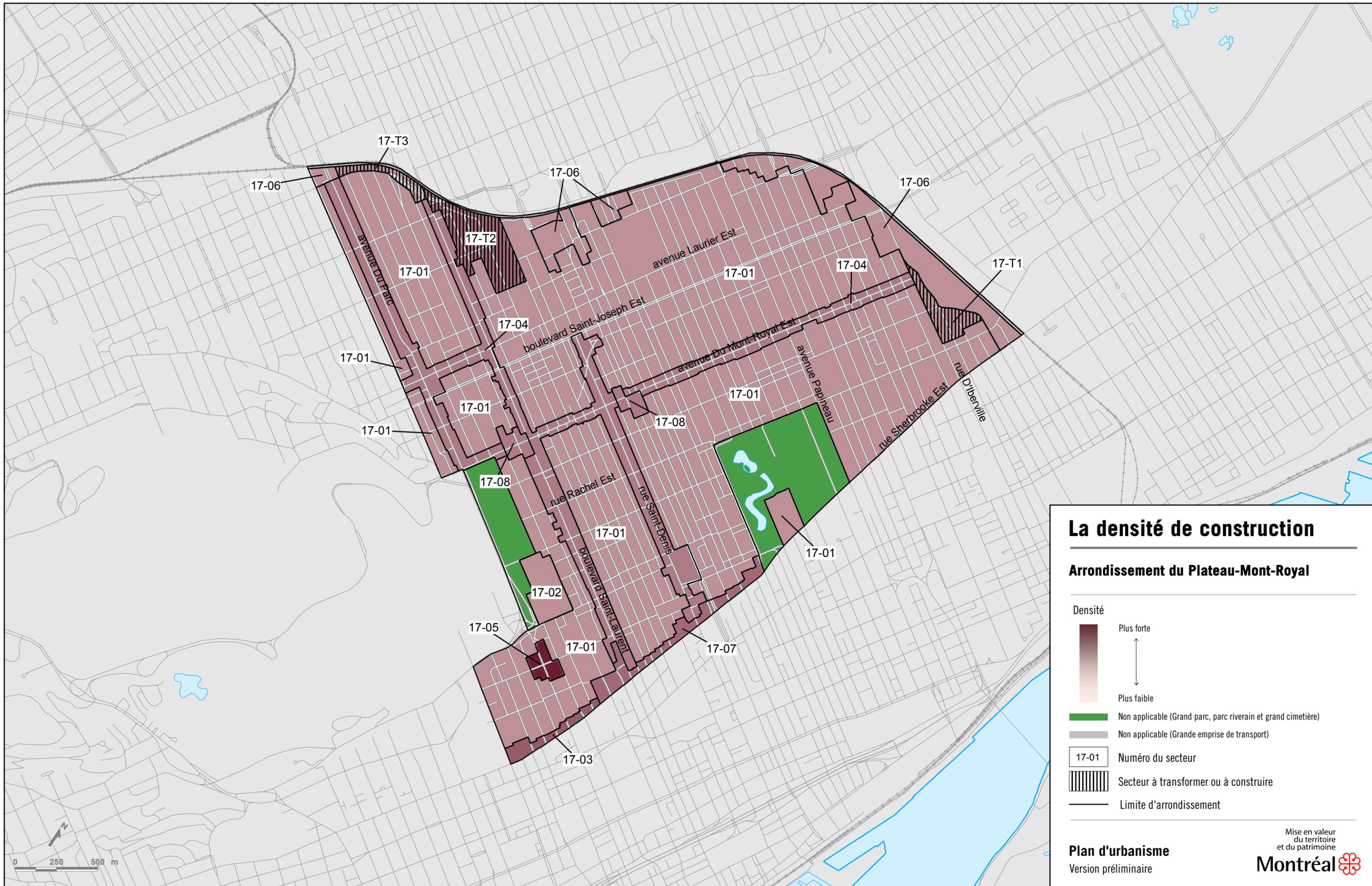


## L'affectation du sol

### Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Secteur résidentiel
- Secteur mixte
- Secteur d'emplois
- Secteur rural
- Grand équipement institutionnel
- Grand parc, parc riverain et grand cimetière
- Grande emprise de transport
- Infrastructure publique
- Limite d'arrondissement

Voir Tableau 3.1.1 pour la description des catégories d'affectation du sol



## 17 Arrondissement du Plateau Mont-Royal

### Secteurs établis

#### Orientation

##### Maintenir le caractère des secteurs

La réglementation de zonage visera à maintenir le type de bâti existant, présentant les caractéristiques suivantes :

##### Secteur 17-01 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

##### Secteur 17-02 :

- bâti de un à huit étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen.

##### Secteur 17-03 :

- bâti de quatre à dix étages hors sol;
- implantation isolée ou jumelée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 6,0.

##### Secteur 17-04 :

- bâti de deux à quatre étages hors-sol;
- implantation en contiguë;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

##### Secteur 17-05 :

- bâti de six étages hors-sol ou plus;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.
- C.O.S. minimal : 3,0;
- C.O.S. maximal : 6,0.

##### Secteur 17-06 :

- bâti de un à cinq étages hors-sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

##### Secteur 17-07 :

- bâti de trois à huit étages hors sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

##### Secteur 17-08 :

- bâti de deux à cinq étages hors sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé.

## 17 Arrondissement du Plateau Mont-Royal

### Secteurs à transformer ou à construire

#### Orientation

#### Renouveler le caractère des secteurs

La réglementation de zonage permettra un nouveau type de bâti présentant les caractéristiques suivantes :

#### Secteur 17-T1 :

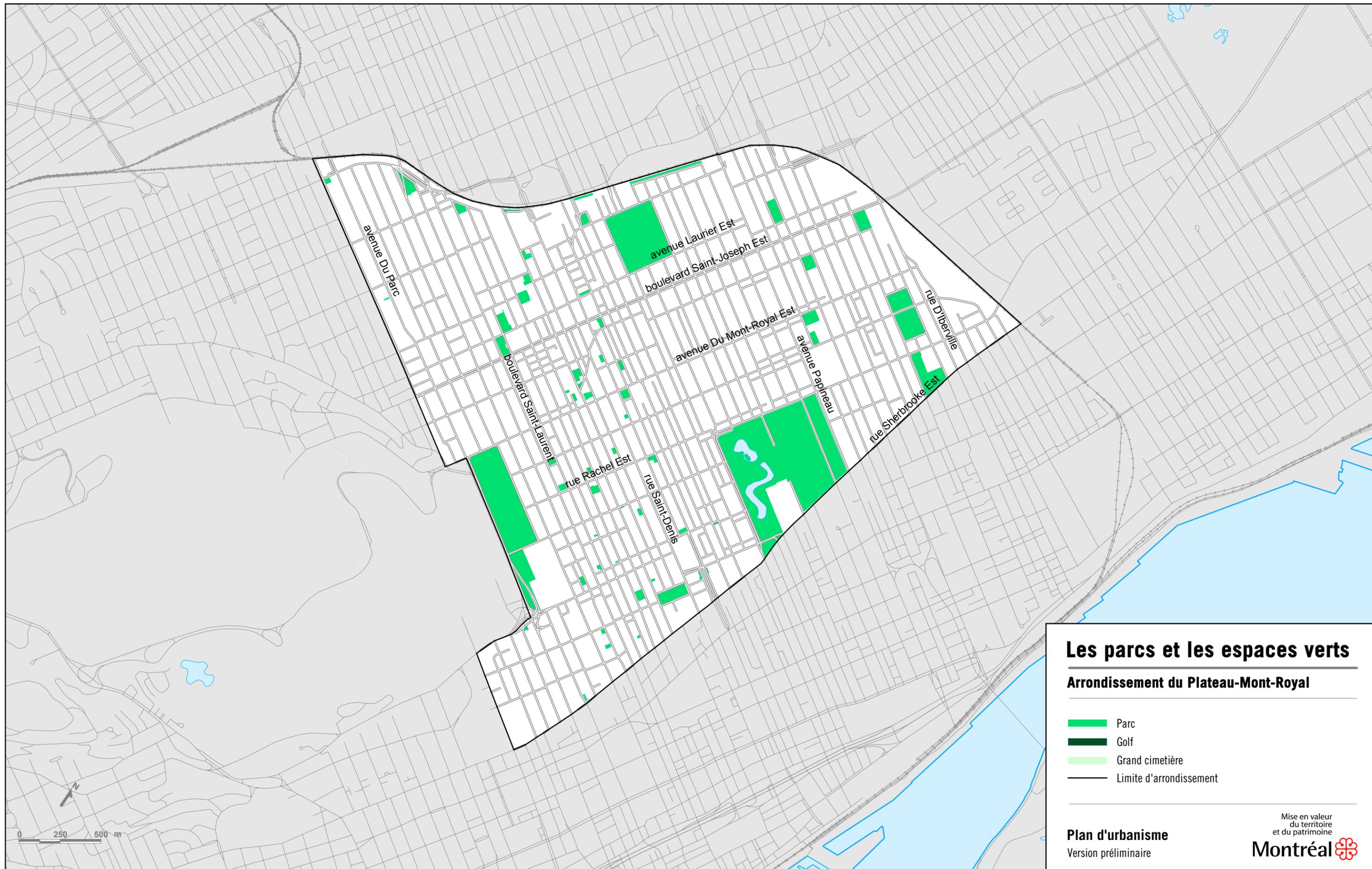
- bâti de un à quatre étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 0,7;
- C.O.S. maximal : 3,0.

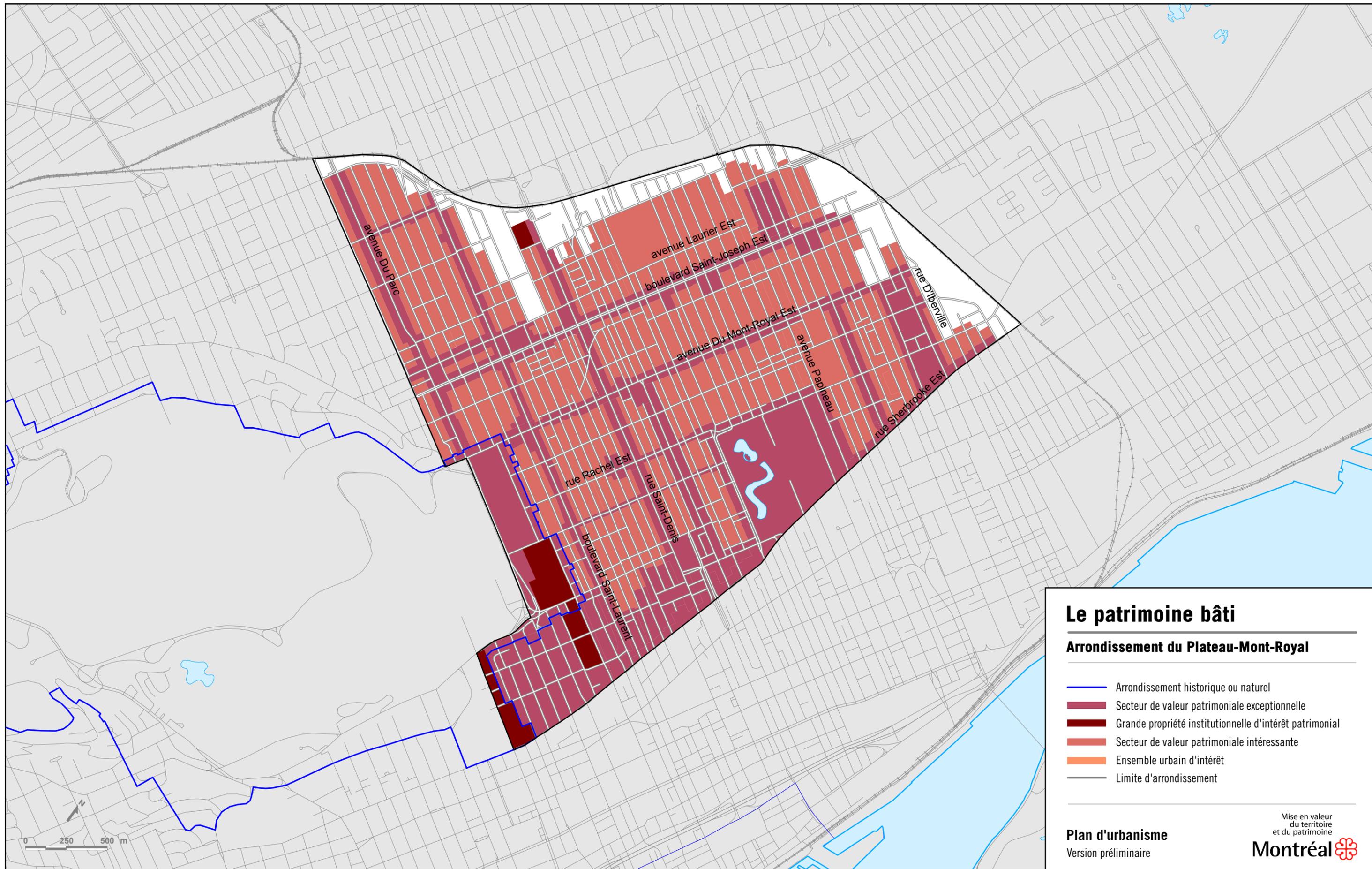
#### Secteur 17-T2 :

- bâti de deux à huit étages hors-sol;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 2,0;
- C.O.S. maximal : 4,0.

#### Secteur 17-T3 :

- bâti de deux à six étages hors sol;
- implantation isolée;
- taux d'implantation au sol moyen ou élevé;
- C.O.S. minimal : 1,0;
- C.O.S. maximal : 3,0.





## Le patrimoine bâti

### Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Arrondissement historique ou naturel
- Secteur de valeur patrimoniale exceptionnelle
- Grande propriété institutionnelle d'intérêt patrimonial
- Secteur de valeur patrimoniale intéressante
- Ensemble urbain d'intérêt
- Limite d'arrondissement

Plan d'urbanisme  
Version préliminaire

Mise en valeur  
du territoire  
et du patrimoine  
**Montréal** 